

ATELIER de CRÉATION TRACE coûts et modalités H.P. A 2019

SESSIONS RÉGULIÈRES 2019: 10 semaines (**MAINTENANT 40 heures**)

HIVER (8 jan.-12 mars) 330\$ / 345\$ si un dépôt est payé **après le 18 DÉCEMBRE 2018**

Horaire : Les **mardis après-midi** : (12 30 h à 16h30) ou les **soirs** (17 h 30 à 21 h 30)

*** **Tracé 1 (débutant)** : des frais de 30 \$ s'appliquent pour le matériel des 4 premiers en sus.

POUR S' INSCRIRE:

1. Réserver votre place le plutôt possible en s'inscrivant sur le lien en ligne : <http://eepurl.com/dPaVNv> ou pour plus d'information : ☎ 418 529 - 2495 / 418 558 -1385 cell.

2. Confirmez votre inscription avec le paiement : Toutes les taxes sont incluses!

A- le montant total par VIREMENT avec DESJARDINS: C'est gratuit et plus simple pour la vérification.

Il suffit de **m'ajouter comme destinataire** (une seule fois) en inscrivant mes coordonnées :

815 (Institutions du Q.) Transit : 20186 (Bellevue de Qué.) n° de folio:102848 9

et de me **confirmer par @** quand votre dépôt est fait.

Ou faire un **virement Intérac** à creation@ateliertrace.com, si vous n'avez pas cette caisse.

B- le montant total par CHÈQUE daté du jour de l'envoi, pour le rabais ou **deux chèques à mon nom** : un daté du jour de l'envoi de 100 \$ et un 2 ième post daté du 1er jour de l'atelier au nom de **Chantal Lachance** (à mon adresse personnelle que je vous envoie par @)

Spécifiés: Débutants _____ Intermédiaires _____ Avancés _____ Votre médium : _____

Politique de remboursement Trace

1. Modalités de paiement:

L'inscription est payable dès l'engagement avec un minimum de 50 % du montant total demandé. Le paiement doit être fait par chèque posté ou transfert électronique dans les délais énoncés plus haut pour avoir le rabais.

2. Annulation et remboursement:

25% du montant d'inscription est non remboursable 10 jours avant le début de l'atelier, sauf s'il y a annulation due à un nombre insuffisant de participants ou si je ne peux vous offrir votre atelier pour d'autres raisons.

S'il y a annulation ou abandon de la session après le 1er cours, 25% du montant total de l'inscription est retenu après cela, aucun remboursement n'est accordé, s'ajoute le coût de 45 \$ par ateliers suivis ou non, jusqu'à la réception de l'avis. Cet avis doit être formalisé par lettre ou @, auquel un accusé de réception de l'atelier de Création Trace tiendra lieu de fin de contrat. S'il y'a un remboursement de la part de Création Trace à faire, il sera fait dans les 30 jours suivant la date prévue de l'atelier.

3. Absences et reprises d'ateliers

S'il y a absence à un ou plusieurs ateliers: il n'y a aucun remboursement, toutefois des reprises peuvent se faire à la session suivante, s'il y a une nouvelle inscription. Au cours de la session, le participant ayant avisé de son absence 24 heures à l'avance pourra reprendre ses ateliers, selon les disponibilités de la session en cours.

4. Chèque sans provision

Des frais administratifs de 15 \$ seront chargés pour un chèque sans provision et tout abandon à la session.

5. Changement d'horaire d'un atelier: Si 4 personnes ou plus ne peuvent se présenter à un atelier de session régulière pour une raison valable, il peut être déplacé...

P.S : s'il y a changement d'horaire, vous serez avisés dans un délai respectable.

Chantal Lachance Atelier de Création Trace 418 558 1385 Mise à jour 28 nov. 2018

